

Réunion mensuelle avec la mairie

27 septembre 2022

Présents : Mme SARRAZIN (mairie), M. BASSET (Responsable du Pôle Jeunesse), Mme MENDOZA (adjointe déléguée à la Jeunesse et à l'Education), Yoann RAYNAUD (F.C.P.E.), Céline GAUVIN (F.C.P.E.), Delphine CAZADE (F.C.P.E.), Ophélie LEQUENNE (F.C.P.E.), Jérôme ROBUCHON (ParadisScol'Eyre), et Emilie HERRIAU (ParadisScol'Eyre).

Carte+ :

- Concernant les réclamations pour lesquelles les parents n'ont obtenu aucune réponse, la mairie se dit consciente du problème. Elle l'explique par le changement de rôle, au sein de l'équipe, d'Audrey Clément. En effet, Audrey Clément est maintenant coordinatrice petite enfance / enfance / jeunesse depuis le mois de mai. Une personne a été recrutée pour reprendre le poste. Elle réserve ses lundi et vendredi à répondre aux réclamations et le retard commence à être rattrapé.
- Il existe une nouvelle adresse pour contacter le service : famille@lebarp.fr
- Concernant les problèmes de surfacturation, cela concerne essentiellement les journées du 5 et du 12 septembre. Elles sont en train d'être régularisées.
- La mairie envisage un changement de logiciel. Si une telle solution est retenue, cela ne sera pas mis en place avant la prochaine rentrée.
- La remise en question de la facturation lors d'une annulation trop tardive fait partie des réflexions. (peut-être plus facile avec un changement de logiciel).
- Les équipes de l'APS ne sont pas averties lorsque les parents ont effectué un changement via le logiciel. Cela sera probablement résolu avec un changement de logiciel.
- Un tutoriel d'utilisation est envisagé dans le cas d'un changement de logiciel.

A.L.S.H. :

- La journée des enfants répond à un cadre (accueil, temps de jeu, déjeuner, temps calme,...). Mais le programme précis n'est pas communiqué pour que les familles ne soient pas déçues en cas de changement de dernière minute (les changements peuvent avoir plusieurs raisons : météo, matériel, absence d'animateurs, etc). Cependant les temps forts comme les veillées, les sorties ou les grands jeux sont annoncés.
- M. BASSET se dit conscient que l'équipe doit améliorer la communication envers les familles.
- M. RAYNAUD demande à ce que les parents soient un minimum au courant afin d'habiller les enfants de manière adéquate.

- Mme HERRIAU demande à ce que les activités qui ont été faites soient annoncées afin de faciliter la communication avec les enfants et notamment les petits.

Déménagement de l'A.L.S.H. :

- Ce déport pour les enfants de CM2 et 6ème a été testé cet été. Les retours des enfants sont positifs.
- La mairie signale qu'ils ont eu uniquement 3 retours négatifs. Les associations de parents d'élèves beaucoup plus. Notamment par des familles n'ayant pas été prévenues en amont.
- Objectif de ce déport : amélioration de l'accueil pour attirer les enfants de cette tranche d'âge (6/7 par semaine habituellement) ; création de temps passerelle avec le PRJ.
- La transport entre le site de Lou Pin Bert et Haureuils est inenvisageable.
- ParadisScol'Eyre propose qu'un vrai bilan soit établi à la fin des vacances de la Toussaint avec un questionnaire distribué à l'ensemble des familles concernées. Ils y réfléchissent.

Visite de l'A.P.S. de Lou Pin Bert :

- C'est envisageable lors de la semaine de la parentalité.
- Mme MENDOZA précise néanmoins que les parents ont déjà eu l'occasion de voir des photos.

Demande de local par la F.C.P.E.

- C'est non, la mairie ne possède pas de locaux pouvant être mis à disposition.
- Mme MENDOZA propose éventuellement une armoire. ParadisScol'Eyre dit qu'une armoire, même partagée entre les deux associations les intéresse.

Pelouse synthétique de Michel Ballion

- ParadisScol'Eyre alerte sur le fait que la pelouse synthétique de la cour est fortement dégradée et que les enfants ramènent plus de petits morceaux sur leur manteau, chaussures, collants... (Photos à l'appui)
- La mairie semble découvrir le problème.
- Ils précisent que cela a un coût énorme et que si elle doit être enlevée, elle ne sera pas remplacée par le même type de revêtement.

Prochaine réunion ; mardi 25 octobre